

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie
Roussy

Les conseillers : Poste no 1 : Martin Pelletier
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : J e a n - P i e r r e
Chouinard, maire-
suppléant

Et :

La directrice générale
et secrétaire-trésorière
par intérim : Emmanuelle
Desrochers-Perrault

Est absent :

Le conseiller : Poste no 6 : Léonie Ste-Croix
Blondin

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM.
4. CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN GESTION FINANCIÈRE.
5. SOUMISSION DE LA FIRME GANEX - SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU CENTRE SPORTIF.
6. OFFRES D'ACHAT POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 712-740, 4^E RUE.- LOT 5856892.
7. APPEL D'OFFRES - PELLE MÉCANIQUE.
8. DEMANDE DU CHIC-CHAC INC.
9. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE.
10. AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN ACOMPTE POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA SIGNALISATION DU PROJET TOUR DU LAC YORK.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS.

12. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que
présenté.

**3. RÉSOLUTION 21-172 - CONTRAT DE TRAVAIL DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR
INTÉRIM.**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et
secrétaire-trésorière par
intérim, madame Emmanuelle
Desrochers-Perrault, occupe son
nouveau poste depuis le
26 juillet 2021.

CONSIDÉRANT le contrat de travail de la
directrice générale et
secrétaire-trésorière par
intérim préparé, présenté et
révisé répond aux exigences des
membres du Conseil municipal
suite aux quelques modifica-
tions.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-
PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le contrat de travail présenté pour le poste
occupé par madame Emmanuelle Desrochers-Perrault,
directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim, soit et est accepté.

QUE les conditions salariales soient et sont
rétroactives au 26 juillet 2021.

**4. RÉSOLUTION 21-173 - CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE
EN GESTION FINANCIÈRE.**

CONSIDÉRANT la surcharge de travail de la
Direction générale occasionné
par deux postes laissés vacants
et l'absence de l'ancien direc-
teur général qui a duré
plusieurs mois.

CONSIDÉRANT le surplus de budget salarial
pour le département adminis-
tratif disponible.

CONSIDÉRANT les délais réglementaires à
respecter par la Ville dans
l'administration de ses
finances.

CONSIDÉRANT la surcharge de travail de
l'équipe administrative occa-
sionnée par les élections du
7 novembre prochain.

CONSIDÉRANT le temps requis pour compléter le mandat avec la Fédération québécoise des municipalités.

CONSIDÉRANT l'implication et les améliorations importantes apportées par madame Geneviève Thibodeau lors de son stage à titre d'analyste financière, ayant fait l'objet de félicitations de la firme d'auditeurs externes Raymond Chabot Grant Thornton.

CONSIDÉRANT la pénurie de main-d'œuvre actuelle dans l'ensemble du Québec et la rareté du personnel qualifié en région.

CONSIDÉRANT le contrat de travail préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Emmanuelle Desrochers-Perrault.

CONSIDÉRANT la révision de ce contrat par les membres du Conseil municipal.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE madame Geneviève Thibodeau soit et est embauchée à titre de Directrice des finances et ce, selon les conditions et termes spécifiés au contrat de travail présenté et révisé.

5. RÉSOLUTION 21-174 - SOUMISSION DE LA FIRME GANEX - SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU CENTRE SPORTIF.

CONSIDÉRANT l'offre de la firme Ganex, automatisation et informatique industrielle, pour la réparation du système de chauffage du Centre sportif au montant de 3 520 \$ plus taxes applicables.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre de la firme Ganex, automatisation et informatique industrielle, pour la réparation du système de chauffage du Centre sportif au montant de 3 520 \$ plus taxes applicables.

6. RÉSOLUTION 21-175 - OFFRE D'ACHAT POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 712-740, 4^E RUE.- LOT 5856892.

CONSIDÉRANT les offres d'achats reçues pour l'acquisition de la propriété située au 712-740, 4^e Rue - lot 5856892, soit :

- Groupe Mobiliz inc : 5 300 \$

- Brian Côté : 15 000 \$

CONSIDÉRANT l'état actuel du bâtiment et les travaux à effectuer.

CONSIDÉRANT les projets de rénovation présentés pour la propriété et les investissements projetés par chacun des demandeurs.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'offre d'achat au montant de 15 000 \$ de monsieur Brian Côté soit et est retenue aux conditions spécifiées dans le contrat qui sera signé entre les parties.

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Emmanuelle Desrochers-Perrault, soient et sont par les présentes autorisées à signer les documents relatifs à cette transaction.

QUE maître Line Desrosiers, notaire, soit et est mandatée pour assurer l'exécution de cette transaction.

7. RÉSOLUTION 21-176 - APPELS D'OFFRES - PELLE MÉCANIQUE.

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Ville de Murdochville d'acquérir une pelle mécanique neuve.

CONSIDÉRANT le document d'appel d'offres préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Emmanuelle Desrochers-Perrault.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte le document d'appel d'offres pour l'acquisition d'une pelle mécanique.

QUE l'appel d'offres soit publié dès que possible sur le site SEAO.

8. RÉSOLUTION 21-177 - DEMANDE DU CHIC-CHAC INC.

CONSIDÉRANT la discussion intervenue entre monsieur Guillaume Molaison du Chic-Chac et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Emmanuelle Desrochers-Perrault.

CONSIDÉRANT QUE le Chic-Chac inc. aimerait, comme pour les années précédentes, emprunter le

compresseur de la Ville de Murdochville pour assurer la réussite des procédures de fermeture du Centre de plein air du lac York.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de prêter au Chic-Chac inc. le compresseur de la Ville de Murdochville pour assurer la réussite des procédures de fermeture du Centre de plein air du lac York.

9. RÉSOLUTION 21-178 - ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE.

CONSIDÉRANT les besoins informatiques du service de Sécurité incendie.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorier et directrice générale par intérim, madame Emmanuelle Desrochers-Perrault, soit et est autorisée à procéder à l'achat d'un ordinateur portable pour le service de Sécurité incendie.

10. RÉSOLUTION 21-179 - AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN ACOMPTE POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA SIGNALISATION DU PROJET TOUR DU LAC YORK.

CONSIDÉRANT l'offre de services de Matamédia pour les travaux relatifs à la signalisation du projet Tour du lac York au montant de 17 266,18 \$, taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE la firme Matamédia demande un acompte représentant 50 % de la facture.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU' l'autorisation de dépôt d'un acompte au montant de 8 633,09 \$ soit et est donné.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

12. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
19 h 26.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Emmanuelle Desrochers-
Perrault
Directrice générale et
secrétaire-trésorière
par intérim